

N° CP 6e/29-07
Séance du 13 AVR 2007

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'UNION DES ASSOCIATIONS D'ELEVEURS
SELECTIONNEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR DU HAUT-RHIN**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue une subvention de 3.000 € à l'Union des associations d'éleveurs sélectionneurs d'animaux de basse-cour du Haut-Rhin pour l'organisation de son exposition internationale de l'aviiculture et de la nature les 10 et 11 novembre 2007 au Parc des Expositions à MULHOUSE.
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur l'enveloppe 1215, chapitre 65, nature 6574, fonction 021.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Public : 6 AVR 2007
Publication : 20 AVR 2007
Pour le Président du Conseil Général
Ludovic LIONS



Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions